



PREMIER RAPPORT DE L'IPBES SUR POLLINISATION, POLLINISATEURS ET PRODUCTION ALIMENTAIRE

UN ÉTAT DES CONNAISSANCES POUR L'ACTION PUBLIQUE ET PRIVÉE

<http://frb.eole-emailing.net/m.php?q=Uh8nwttC8NeLbQb27Rwh%2BQ%3D%3D>



« **L'évaluation mondiale sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire** », premier rapport élaborée par la **Plateforme sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)**, a été présentée aux gouvernements réunis du 22 au 28 février à Kuala Lumpur pour la quatrième plénière de cette instance. Le résumé pour décideurs correspondant a été approuvé. **La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, qui anime le Comité français pour l'IPBES**, se félicite de cette approbation obtenue dans une ambiance très constructive avec l'ensemble des pays présents.

Ce rapport de plus de 800 pages, réalisé par 77 experts de différentes disciplines et pays, dresse un panorama aussi complet que possible des connaissances actuelles, mais aussi des incertitudes et des besoins de recherche sur ce domaine.

Le résumé pour décideurs en tire 22 messages clés, un ensemble de faits essentiels et surtout une palette d'outils pour l'action dont les décideurs publics ou privés sont invités à se saisir.

La délégation française à laquelle participait plusieurs membres de la FRB, a été très active lors des discussions et s'est attachée à ce que ressortent clairement dans le résumé pour décideurs plusieurs éléments du rapport complet qui lui ont semblé particulièrement pertinents.

En premier lieu, le rapport rappelle l'**importance de la pollinisation pour la sécurité alimentaire mondiale** (35 % de la production agricole globale, soit un marché de 235 à

577 milliards de dollars en 2015) et donc les revenus des agriculteurs. Cette dépendance mondiale à la pollinisation s'est fortement accrue par ailleurs du fait de l'accroissement des surfaces dévolues à des cultures ainsi pollinisées (300 % en 50 ans). Au-delà de l'abeille domestique, bien connue, l'évaluation rappelle l'importance des 20 000 pollinisateurs sauvages comprenant principalement des insectes (bourdons, papillons, abeilles solitaires...) ou encore des vertébrés comme les chauves-souris ou les singes.

Bien que le rôle des pollinisateurs soit primordial, l'évaluation menée montre qu'ils sont menacés à l'échelle mondiale. La liste rouge de l'UICN indique que **16,5 % des vertébrés pollinisateurs sont menacés d'extinction tout comme 9 % des espèces d'abeilles et de papillons en Europe. 30 % de ces espèces sont par ailleurs en déclin.**

Les **risques et les pressions qui s'exercent sur les pollinisateurs** sont analysés dans le rapport : changement d'usage des terres, dégradation des habitats naturels, agriculture intensive, recours aux pesticides, pollution, développement des espèces exotiques envahissantes, changement climatique.

S'agissant de l'**incidence des insecticides**, la délégation française a été attentive à ce que le résumé pour décideurs mette bien en évidence les avancées scientifiques dans ce domaine et, à plusieurs reprises, d'autres délégations ont soutenu nos prises de position. En particulier, le rapport indique qu'il est maintenant bien établi que les insecticides, et notamment les **néonicotinoïdes**, ont des effets létaux et sublétaux démontrés en laboratoire. Le rapport souligne le manque de données concluantes en conditions réelles, tout en notant qu'une étude récente a montré des effets négatifs sur les pollinisateurs sauvages. De manière générale, le rapport invite à **poursuivre les efforts pour évaluer les impacts**, notamment à long-terme et sur un ensemble large d'espèces.

Au-delà des recherches portant sur l'incidence des insecticides néonicotinoïdes, **la recherche française se mobilise fortement** pour répondre aux défis de connaissances soulevés dans le rapport. Plusieurs équipes françaises travaillent notamment sur l'analyse des différentes autres pressions s'exerçant sur les pollinisateurs, ainsi que sur les réponses des pollinisateurs à ces pressions.

Le rapport présente enfin un ensemble de **leviers d'actions** possibles assorties d'une évaluation de leur faisabilité.

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité s'attachera avec les membres du Comité français pour l'IPBES qui rassemble parties prenantes, ministères et organismes de recherche, à porter à la connaissance des décideurs les messages clés et ces pistes d'action. A ce titre, le prochain [Conseil d'orientation stratégique](#) de la FRB sera dédié pour partie à la sortie de ce rapport.

Pour en savoir plus :

[Communiqué de presse IPBES \(EN\)](#)

[Brèves de la 4ème session pour l'IPBES](#)